

# L'UNION MÉDICALE DU CANADA

Revue mensuelle de médecine et de chirurgie, fondée en 1872.

PARAISANT LE PREMIER DE CHAQUE MOIS

PUBLIÉE PAR

MM. R. BOULET,  
J. E. DUBÉ,

MM. L. de L. HARWOOD,  
H. HERVIEUX,

MM. A. Le SAGE,  
A. MARIEN.

*Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. le Dr A. LeSAGE, Rédacteur en chef  
46, Avenue Laval, Montréal.*

Vol. XL

1er SEPTEMBRE 1911

No 9

## ACTUALITES

### LE COLLEGE DES MEDECINS ET LA VENTE DES BOISSONS ENIVRANTES — DIGNITE PROFESSIONNELLE

A sa prochaine réunion, fin septembre, le Collège des Médecins sera appelé à se prononcer sur une proposition qui lui a été soumise par le Dr Desjardins, de Ste-Anastasia.

Témoin attristé des abus que certains médecins font du commerce de l'alcool sous le manteau de la médecine; médecin honnête et sobre, anxieux pour lui-même et ses confrères d'échapper à la critique au point de vue déontologique comme au point de vue moral, il s'est élevé courageusement contre cette pratique détestable et malhonnête.

Dans l'UNION MÉDICALE du 1er juillet, page 403, notre confrère a publié une communication très importante sur ce sujet, et que nous approuvons pleinement.

... Le diplôme de médecin, dit-il, acquis par le jeune homme après ses études médicales lui donne le droit de se dévouer au service des malades, et le charge du devoir important de travailler à guérir ceux qui se confient à ses soins.

Vous connaissez tous la noble mission que le médecin chrétien doit remplir auprès de l'humanité souffrante. Parmi ces devoirs, est celui de persuader ses concitoyens des dangers de l'usage et de l'abus des liqueurs enivrantes. Or, n'est-ce pas un scandale vé-